

# LA LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



22 juin 2011

## EVOLUTION DE NOS CONDITIONS D'INTERVENTION EN CHINE



Avec M. ZHIJUN à l'occasion  
de la signature d'un prêt de 21  
M€

Vendredi 17 juin se tenaient à Paris les consultations annuelles bilatérales entre l'Agence et le ministère chinois des Finances. A cette occasion, nous avons officialisé les nouvelles conditions d'intervention de l'Agence en Chine et signé une convention de financement.

L'évolution de nos conditions d'intervention concerne principalement la révision de nos conditions tarifaires pour l'activité souveraine, qui se fera désormais sans bonification d'intérêt de nos prêts, c'est-à-dire sans coût pour l'Etat français. Elle porte également sur l'élargissement de notre mandat, jusqu'alors concentré sur la lutte contre le changement climatique, et désormais étendu à la thématique plus globale du développement durable. L'Agence sera dorénavant présente sur des secteurs suscitant une forte demande de nos partenaires et pour lesquels la France dispose d'une expertise reconnue, comme l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets solides, la dépollution, la mobilité urbaine ou la biodiversité. Cette évolution permettra à l'Agence d'intensifier ses actions pour la promotion de partenariats franco-chinois pour le développement durable en Chine.



La délégation chinoise sur  
l'énergie

Lors de l'entretien avec M. Cheng Zhijun, Directeur général adjoint du ministère des Finances, j'ai souligné la qualité du partenariat développé depuis 2004, qui s'est traduit par des autorisations d'engagement cumulées supérieures à 800 M€ et dont plus de la moitié a été décaissée. M. Zhijun a confirmé l'importance qu'attachait son gouvernement à cette relation, élément fondamental de la relation bilatérale globale, et pourvoyeuse d'expertise française.

La réception en France du 15 au 17 juin d'une délégation de l'Energy Research Institute et de deux banques chinoises partenaires de l'AFD illustre la nature de notre intervention en Chine. Financé par la partie chinoise mais organisé par l'AFD en liaison avec Ubifrance, ce voyage d'études a permis à nos partenaires d'échanger avec divers opérateurs français (EDF, Schneider Electric, CDC climat, Oséo, Société Générale, CCI Strasbourg, pôle de compétitivité alsacien Energivie, etc.). A l'occasion de ce voyage, l'Agence a organisé un séminaire de présentation croisée des politiques publiques française et chinoise sur l'efficacité énergétique.

Nous avons également signé avec M. Zhijun un prêt de 21 M€ pour la réhabilitation, l'extension et la construction de neuf petites centrales hydroélectriques en milieu rural, dans la province du Hubei. La société française Carbonium appuiera l'enregistrement du projet auprès du secrétariat de l'UNFCCC pour l'obtention de crédits carbone valorisables sur le marché.

Cela nous ouvre d'importantes perspectives de projets et de partenariat, tant en Chine qu'en Afrique. C'est pour cette raison que nous nous engageons, comme membre fondateur, dans la constitution de la Fondation France-Chine, au tour de table de laquelle se retrouvent des

entreprises tant françaises que chinoises. A l'image de ce futur partenariat, nous continuerons à développer les partenariats avec des institutions, fondations ou revues pour accroître la visibilité de l'Agence, et à procéder à des échanges de personnel dans le respect de la loi organique relative aux lois de finance.

**Dov ZERAH**

Agence Française de Développement | 5 rue Roland Barthes | 75012 Paris | +33 (0)1 53 44 31 31 | [www.afd.fr](http://www.afd.fr)